

**Symposium International : Thème : « Socio-économie et gouvernance : diagnostic et nouvelles approches », jeudi, 27 juin 2002.**

**Histoire des pêches Mauritanienues : la tension entre les aspirations nationales et les pressions internationales**

**Ahmed Mahmoud CHERIF<sup>1</sup>**

**Résumé**

La ZEE mauritanienne, situées dans la région nord ouest africaine de l'Atlantique Centre est réputées pour l'importance de sa richesse halieutique. Cependant, hormis une petite communauté de pêcheurs traditionnels, les Imraguens du banc d'Arguin, sur la partie septentrionale du littoral, les mauritaniens n'ont pas de tradition maritime, et n'ont commencé à s'intéresser aux activités de pêche qu'après l'indépendance du pays en 1960. En effet, la population avait le dos totalement tourné à la mer, et vivant à l'intérieur du pays d'activités florissantes d'élevage et d'agriculture.

L'intérêt des puissances de pêche étrangères pour ces richesses est cependant très ancien ; en effet, dès le 16<sup>ème</sup> siècle, des récits historiques signalent la présence des pêcheurs Islenos des Iles Canaries qui y effectuaient chaque année, de janvier à juin, des campagnes de pêche à la courbine. Vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, des comptoirs coloniaux français spécialisés dans la préparation de poissons salé-séché s'implantent dans la partie nord du littoral, tandis que des langoustiers bretons arrivent au début du siècle dernier pour l'exploitation des stocks de langoustes roses. Mais c'est surtout après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale que la pêche hauturière à grande échelle s'y développe, avec l'arrivée dans d'importantes flottilles internationales.

Au lendemain de l'indépendance, le Gouvernement du nouvel Etat, qui avait un besoin pressant de ressources pour asseoir les jeunes institutions et amorcer le développement du pays, ne pouvait compter que sur des recettes très limitées procurées par un secteur minier lui-même naissant. En effet, l'économie du pays était constituée quasi-exclusivement des activités d'élevage, pratiqué sur le mode nomade, qui, si elles assuraient suffisamment de nourriture aux populations, ne pouvaient pas fournir les recettes budgétaires dont le pays avait besoin. Aussi, très tôt, le gouvernement du jeune Etat va tenter de récupérer une partie des retombées de l'exploitation des richesses halieutiques de la cote.

A cet effet, il procédera par une extension de son contrôle juridique sur les parties les plus riches des eaux, sur lesquelles il imposera un système d'autorisation de pêche, afin notamment de contraindre les armements hauturiers étrangers à faire bénéficier le pays d'une partie des retombées de leurs activités ; en même temps, il mettra en oeuvre une politique visant à développer un armement national devant à terme prendre la place des armements étrangers. Cette politique va évoluer avec le temps, sous l'influence de circonstances internes et externes :

---

<sup>1</sup> Chef URD Suivi et Observation Directe des Stocks Institut National de Recherche Halieutique, Rue de Tiznit 2 Casablanca, MOROCCO ; Tel. : +212 (0) 222 202 45 /49 ; Fax : +212 (0) 222 669 67 ; Email : [enchrifi@inrh.org.ma](mailto:enchrifi@inrh.org.ma).

- difficultés rencontrées dans la constitution d'une industrie nationale des pêches
- fragilisation du cadre macroéconomique du pays, débouchant sur l'adoption de politiques d'ajustement structurels inspirées par les institutions de Breton Wood, et plus récemment, l'adoption du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté inspirées par ces mêmes institutions et appuyées par les bailleurs de fonds du pays.

Aussi, le Gouvernement aura à opérer des arbitrages difficiles entre les objectifs à moyen et long termes de sa politique, basées sur l'exploitation rationnelle des ressources halieutiques pour promouvoir un développement durable d'une industrie nationale des pêches, et ses besoins à court terme de ressources pour contribuer à la couverture des équilibres macroéconomiques internes et externes du pays et financer les programmes de la Stratégie de lutte contre la pauvreté. Parmi les principaux contributeurs au financement de ces politiques d'équilibre macroéconomique, il y a notamment l'Union Européenne, dont la flottille est actuellement la plus importante de la ZEE mauritanienne.

Avec une économie fragilisée par des décennies de sécheresse qui ont ruiné son secteur rural, et des stratégies de développement ayant engendré des graves déficits de ses équilibres macroéconomiques internes et externes, et aggravé la pauvreté au sein de la population, qui ont valu au pays d'être classé parmi les pays pauvres très lourdement endettés (PPTE), ne disposant pas de l'armement nécessaire pour pleinement exploiter certains stocks halieutiques de sa ZEE, confrontée aux besoins de recettes budgétaires et pour sa balance de paiement, soumise aux sollicitations pressantes de certains de ses partenaires au développement désireux d'obtenir des licences de pêche pour leurs armements, la Mauritanie est souvent contrainte de sacrifier ses aspirations nationales, de conservation et d'exploitation durable de ses ressources halieutiques, de développement de son industrie nationale des pêches, et d'intégration du secteur de la pêche à l'économie nationale, pour satisfaire des exigences à court terme.